



## Vers un nouveau modèle économique centré sur les effets utiles attendus de la Transition Énergétique territoriale.

Tribune rédigée par Jean-Michel Thouvignon à l'occasion du séminaire "Transition énergétique - Comment favoriser et pérenniser la coopération multi-acteurs?" organisé par l'Institut de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC) le 26.01.2023.



Bonjour à tous, je suis Jean-Michel Thouvignon, je suis membre de l'IE-EFC depuis plusieurs années, ingénieur de formation j'ai fait l'essentiel de ma carrière dans l'énergie, dans le groupe Gaz de France puis ENGIE. J'ai l'honneur et le plaisir d'introduire les échanges de cette rencontre. Aussi voudrais-je apporter un éclairage sur quelques éléments justifiant que nous ayons retenu pour ce séminaire le thème de la coopération et choisi les deux témoignages auxquels vous allez assister tout à l'heure.

L'atelier que je coanime avec Thibault Gheysens (adjoint au Maire de Lens) et auquel participe très activement Stanislas Nosperger (ingénieur de recherche à EDF), s'est donné comme objectif **de préciser ce que l'on devrait attendre de la transition énergétique, et d'identifier les pistes à emprunter pour y parvenir**. C'est au travers de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) que nous avons exploré cette question.

Il est difficile de résumer en quelques mots ce qu'est l'EFC. Je peux néanmoins vous dire que cette approche part du constat que **le modèle économique qui domine aujourd'hui ne permet pas de relever les défis auxquels la Société doit faire face**. En effet, ce modèle repose principalement sur une logique de volume, c'est-à-dire que le revenu des entreprises est proportionnel au volume de leurs ventes.

Cette logique est largement admise, or, à y regarder de près, cela signifie que pour que l'économie prospère il faut avoir un recours accru aux ressources matérielles dont certaines sont pourtant limitées, ce qui constitue une limite devenue importante au développement économique.



Pour autant, le service rendu par les entreprises quant à lui, n'est pas nécessairement proportionnel au volume de leurs ventes !

**L'EFC vise donc à définir la trajectoire à emprunter pour sortir de ce modèle en identifiant les effets utiles de l'activité de l'entreprise** (ce qui constitue le service qu'elle rend) et en créant les conditions de développement de ces derniers.

L'énergie est de ce point de vue un exemple éloquent. En effet, les entreprises qui fournissent l'énergie n'échappent pas à la règle, leur revenu est lié à la quantité de kWh qu'elles vendent... ce n'est donc pas naturel pour ces entreprises de faire réaliser les économies d'énergie à leurs clients. Pourtant, **nous devons collectivement les faire ces économies d'énergie**, et ces entreprises doivent nous y aider ! Leur modèle économique les pousserait plutôt à faire l'inverse.

C'est pourquoi les pouvoirs publics ont eu recours à des artifices pour les y contraindre et ont créé le dispositif des certificats d'économie d'énergie. L'existence même de ce dispositif souligne l'inadéquation du modèle économique à la prise en compte, dans ce domaine, des enjeux sociétaux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

**Les enjeux de la production et de la consommation d'énergie sont des enjeux sociétaux**, c'est-à-dire des enjeux qui concernent le fonctionnement de la société dans son ensemble. A cet égard, l'actualité révèle d'ailleurs à quel point cette dernière (la Société) est fragile dès que la question énergétique est en crise.

L'atelier TE de l'IE-EFC a auditionné des porteurs d'actions de terrain engagés dans des projets innovants ayant trait à la question énergétique afin de préciser les effets attendus de la transition énergétique.

**Le prisme de l'EFC par lequel nous regardons ces questions nous invite à concevoir un nouveau modèle économique centré sur les effets utiles attendus de la TE territoriale.**

Nos échanges ont d'une part permis l'élaboration d'un référentiel de la transition énergétique destiné à guider l'action des porteurs de projet, et d'autre part confirmé **qu'au-delà des questions techniques, les enjeux de coopération sont au cœur de la transition énergétique.**



Ce référentiel est un document vivant qui a vocation à s'enrichir par l'expérience. Il clarifie les effets utiles que tout projet dans le domaine de l'énergie devrait s'attacher à réaliser sans en négliger aucun malgré les apparentes incompatibilités.

Cela nécessite des débats, discussions et accords entre les différentes parties prenantes.

**En effet, la transition énergétique ne peut se limiter à la seule question du prix de l'énergie** (qu'il soit régulé ou laissé aux dérives du marché), **ni au seul développement des énergies renouvelables, et pas davantage à la seule question de la sobriété**, même si ces aspects sont importants. Elle doit viser à relever, de façon équilibrée, les défis correspondants à l'ensemble de ces enjeux (dérèglement climatique, accès à l'énergie pour tous, préservation des ressources naturelles, maintien d'une santé publique de qualité, habitat durable, développement économique...).

C'est ce que traduit notre référentiel.

Le rôle de la concurrence comme régulation du secteur de l'énergie, donnant au seul prix un poids prépondérant, ne permet pas de garantir la réalisation de tous les effets attendus du système énergétique. (nous sommes face à un modèle économique de marché à bout de souffle)

**La transition énergétique qui doit donc prendre en compte divers enjeux, nécessite une approche globale qui ne peut se réaliser que par la coopération entre les acteurs concernés.** Chacun est en effet porteur d'un aspect de la question énergétique (production, distribution, maîtrise des usages particuliers ou professionnels, amélioration de l'efficacité énergétique, garantie de l'accès aux services permis par l'énergie...) et en premier lieu les autorités locales.

**L'organisation de cette coopération et la mise en place d'espaces de réflexivité la rendant possible, deviennent donc essentielles à la réussite de la transition énergétique.**

**En l'absence d'une telle coopération, la transition énergétique risque de s'enfermer dans une vision purement technique, décorrélée des enjeux territoriaux et susceptible de faire face à l'hostilité d'une population qui en perçoit les effets négatifs pour elle sans être en mesure ni d'évaluer l'utilité pour tous ni d'accéder à un compromis acceptable et compris, (le fameux effet « NIMBY).**



Ce risque est d'autant plus marqué que l'approche choisie jusqu'à maintenant pour le déploiement des solutions d'EnR réparties a été, à quelques initiatives près dont nous verrons des exemples tout à l'heure, présenté et analysé sous l'angle de la faisabilité technique et du rendement financier (lié à un tarif de rachat artificiellement élevé, n'ayant pas fait l'objet de débat et donc fragile).

**La coopération entre les acteurs concernés peut se réaliser dans des espaces d'intermédiation d'énergie.** Ces derniers peuvent abriter des débats qui animeront ce que l'on peut appeler un **système coopératif territorialisé**. Dans ce système coopératif se construiront collectivement les solutions intégrées de biens et de services les plus utiles pour les territoires.

Nos réflexions au sein de l'atelier TE nous ont conduits à envisager ces espaces d'intermédiation. Toutefois, leur pertinence doit être confrontée aux réalités des territoires, elle sera discutée au cours de ce webinaire à la suite de deux témoignages de projets territoriaux de transition énergétique.

Même s'ils sont différents par leur nature technique, leur histoire et leur contexte territorial, tous deux doivent faire face à des défis qu'un espace d'intermédiation adapté devrait permettre de surmonter.